



Rapport d'activité 2021

S.E.S.S.A.D. Bellevue

Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile



SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
PRESENTATION DE L'ASSOCIATION.....	5
PRESENTATION DU SERVICE	7
AGREMENT.....	7
PRINCIPAUX AXES DU PROJET ET MISSIONS DU SERVICE ...	7
LES PUBLICS ACCOMPAGNES	9
PRESENTATION DES PUBLICS ACCOMPAGNES.....	9
ÉVOLUTION DE LA POPULATION	10
SCOLARITE.....	11
INSERTION PROFESSIONNELLE.....	11
FILE ACTIVE	12
L'ACTIVITE	13
DONNEES CHIFFREES USAGERS.....	13
DONNEES CHIFFREES PROFESSIONNELS	14
LES ACTIVITES RECURRENTES.....	19
LES PROJETS DE L'ANNEE	19
LE NOUVEAU POLE RESSOURCES	20
TRAVAILLER EN PARTENARIAT.....	21
TRAVAILLER AVEC LES FAMILLES.....	21
LES PARTENAIRES ET LES CONVENTIONS.....	22



L'ORGANISATION DU SERVICE	23
LE PROJET DE SERVICE	23
L'ORGANISATION INTERNE	23
LA DEMARCHE QUALITE	24
LES ÉVÉNEMENTS INDÉSIRABLES	24
SUIVI DES FICHES CPOM ÉTABLISSEMENT	25
MAINTENANCE – TRAVAUX – AMENAGEMENT	26
RESSOURCES HUMAINES	27
ORGANIGRAMME	27
ARRIVEES / DEPARTS	28
AJUSTEMENTS DE POSTES	28
ACTIONS DE FORMATIONS	29
PERSEPECTIVES POUR L'ANNEE 2022	30
CONCLUSION	31



INTRODUCTION

Une année particulière encore

Le SESSAD avait traversé en 2020 une année peu ordinaire avec le début de la crise sanitaire avec ses multiples conséquences auprès des familles et des enfants accompagnés.

L'année 2021 que nous imaginions différente a été également très impactée par la pandémie : nouveaux confinements sous d'autres formes et présence forte du virus non plus uniquement auprès des adultes mais désormais auprès des enfants. Les recommandations et protocoles se sont succédés, obligeant à s'adapter pour réajuster continuellement l'organisation.

Chaque professionnel a cette année encore puisé dans ses ressources internes, personnelles pour faire face à cette période inédite. S'il y a eu plus d'absences du côté des professionnels comme des usagers, cela n'a pas diminué la volonté de tous, laquelle a permis la poursuite de l'activité, effective, ainsi des innovations, réalisations d'autant plus remarquables.

L'année a aussi été marquée fin août par la bonne nouvelle de l'annonce d'une extension de la capacité de quatre places accordées par l'ARS-acté fin novembre-. Après réflexion, nous avons choisi d'utiliser ce budget non pas pour des accompagnements sur 4 places tel que nous avons l'habitude de le faire mais de développer progressivement le « pôle ressources » par la visée de l'accompagnement de 10 jeunes en 2022. En effet, fort de notre expérience du dispositif ressources initié en 2018, nous avons « transformé » celui-ci. (Modalités explicitées dans la suite de la partie « projet de l'année » et projet du « Pôle ressources » en annexe).

Le SESSAD est un service en mouvement permanent du fait de son organisation et de sa volonté de se développer pour répondre aux demandes et aux besoins toujours plus nombreux. Cette réalité fait l'identité du service et sa force. Mais l'équilibre de l'équipe est fragilisé lorsque les conditions matérielles et organisationnelles ne permettent plus de se rencontrer collectivement suffisamment. Cette année plus particulièrement, le service a traversé de nombreux moments de changement avec de nombreux départs et arrivées de professionnels. Nous avons mesuré plus encore l'impact de la pandémie du point de vue de la dynamique managériale.

Toutefois, tonique et engagée, l'équipe a tout mis en œuvre pour répondre aux besoins des enfants/jeunes accompagnés, ainsi qu'à leurs familles. Cette nouvelle étape dans la traversée de cette réalité d'épidémique nous a obligé à modifier certaines pratiques groupales et modalités de réunions.

Il a été difficile et parfois impossible de travailler avec certains partenaires, nous avons composé avec cette réalité. A contrario, certaines collaborations ont été meilleures, partageant cette volonté coûte que coûte de tenir le cap.

L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RESEAU NATIONAL PEP

Créée en 1915, l'Œuvre des Pupilles de l'Enseignement Public (aujourd'hui Fédération Générale des PEP) se définit dès l'origine comme une œuvre de secours et d'assistance mais aussi d'éducation : éducation à la solidarité et par la solidarité. La direction et la gestion étant initialement assurée par des cadres de l'Éducation Nationale, La FGPEP fait partie des associations complémentaires de l'école publique, avec des missions pédagogiques, éducatives, sociales et périscolaires.

Conformément aux valeurs qui inspirent leur engagement professionnel, tous les établissements et services du réseau PEP, dans toutes les dimensions de leurs interventions pluridisciplinaires, ont pour but de contribuer à l'éducation, à la prise en compte et à l'accompagnement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.

*Les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices :
solidarité, laïcité et égalité*

Les PEP se définissent comme des opérateurs de la transformation sociale et du décroisement des politiques publiques au cœur des territoires. Toutes leurs actions ont pour finalité de faire reculer les injustices sociales. Dans cette optique, les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices : solidarité, laïcité et égalité. Ces valeurs sont une boussole pour mettre en évidence les insuffisances voire les impasses de l'organisation néolibérale et d'en contrer les effets les plus dévastateurs. Au niveau national, les liens entre l'ensemble des associations PEP permettent de transférer les compétences pour porter un projet d'une association à une autre.

Résolument engagé en faveur de l'école inclusive, le mouvement des PEP fait de la scolarisation, dont celle des enfants et adolescents en situation de handicap, le point de départ d'une société d'égalité des droits et des chances. **Nous revendiquons pour tous l'appartenance à une société commune, inclusive, garantie par un égal accès aux droits fondamentaux dont le premier est bien l'éducation, et par conséquent la scolarisation.**

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire et du mouvement d'éducation populaire, Les PEP, grâce à 8.000 bénévoles, accueillent 1.300.000 enfants, adolescents, adultes et leurs familles, comptent 23.800 salariés, disposent de 1.200 établissements, services et dispositifs et gèrent 900 millions d'euros d'activité.

Dans le territoire du Rhône, l'association Les PEP 69 / Métropole de Lyon (Les PEP 69/ML) est créée le 26 mars 1924. En 2019, elle fusionne avec l'Œuvre Laïque de Perfectionnement Professionnel du Rhône (OLPPR), association elle-même créée en 1951 à l'initiative de Maria Dubost.

Les PEP 69/ML représentent aujourd'hui près de 1500 usagers et familles, accompagnés et 425 salariés.

L'association gère plusieurs établissements et services dans les champs de la protection de l'enfance (internats sociaux et services d'accompagnement de mineurs non accompagnés), de l'action médico-sociale (dont l'action médico-sociale précoce, l'accompagnement de jeunes ou adultes avec troubles du comportement, TND, déficiences sensorielles, handicaps rares ...) et des politiques éducatives et sociales de proximité :

- Deux Internats sociaux scolaires,
- Un service d'accueil pour mineurs non accompagnés (SAMNA), un service d'accompagnement (PASS'MNA), et un service d'accueil familial (MNA SAS),
- Un Centre d'action médico-social précoce (CAMSP) Déficiences sensorielles, et un Pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE) Réseau Sens,
- Un Institut médico éducatif (IME) et un Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD),
- Trois dispositifs intégrés des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (DITEP) intégrant trois ITEP, trois SESSAD, trois unités d'internats en hébergement séquentiel, deux PCPE CAP et une Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS)
- Un Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation (S3AS),
- Un Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle (CTRDV),
- Une Équipe Relais Handicaps Rares (ERHR) Auvergne Rhône-Alpes,
- Un Institut de formation pour Masseurs Kinésithérapeutes déficients visuels (IFMK DV),
- Un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) Pépilou, accueillant de jeunes enfants malades et/ou en situation de handicap en mixité,
- Un centre de formation,
- La Communauté 360 du département du Rhône et de la Métropole de Lyon.

PRESENTATION DU SERVICE

AGREMENT

L'Arrêté n° 2017-3017 du 3 juillet 2017 porte modification du type de public et requalifie le SESSAD Bellevue en SESSAD généraliste de 45 places pour enfants et adolescents âgés de 3 et 16 ans, pouvant présenter toutes déficiences.

L'arrêté n°2021-14-0211 du 23 novembre 2021 porte extension de la capacité de 4 places pour tout type de déficience du SESSAD Bellevue.

PRINCIPAUX AXES DU PROJET ET MISSIONS DU SERVICE

Le SESSAD Bellevue installé à Dagneux depuis juin 2016 est maintenant bien identifié auprès de l'ensemble de ses partenaires institutionnels (ARS, MDPH, EN, ...). La réécriture du projet d'établissement ainsi que le processus d'évaluation interne et externe réalisé en 2016, a abouti à l'obtention d'un nouvel agrément (ci-dessus).

Le projet de service définit le rôle du SESSAD autour des missions suivantes :

LE SOUTIEN A L'INTEGRATION SCOLAIRE ET A L'ACQUISITION DE L'AUTONOMIE DANS LA VIE SCOLAIRE ET SOCIALE :

Le SESSAD, par ses actions et les accompagnements proposés, favorise l'épanouissement, le développement des capacités et aptitudes dans son milieu de vie naturel : école, collège, famille, quartier... plus généralement à tout dispositif de droit commun.

LA GUIDANCE PARENTALE :

Établir des relations d'écoute et de soutien dans l'objectif d'un étayage et d'une valorisation des compétences parentales. Le parent est, reste et demeure le premier « éducateur » de son enfant.

LA COLLABORATION AVEC LES ENSEIGNANTS, POLE RESSOURCES :

La scolarisation inclusive ne peut se concevoir sans une collaboration étroite entre les professionnels du SESSAD et les enseignants. Cette collaboration permet d'échanger des points de vue, de dégager des points de convergence, des outils et des clefs de compréhension, de proposer des aménagements nécessaires. Cette collaboration inscrit l'enfant au sein d'un projet global d'accompagnement.

Comme son nom l'indique, le SESSAD est un service de soins -au sens de prendre soin- au domicile, ce qui nous amène à être conséquemment beaucoup à l'extérieur du service en intervenant sur les lieux de vie des jeunes accompagnés. L'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire fonctionne ainsi.

Les nouveaux locaux du SESSAD ont été inaugurés le 13 juin 2018. Le projet demeure celui d'un SESSAD généraliste avec la poursuite d'un dispositif innovant « écoute et soutien » et le développement du fait de l'extension de 4 places d'un « Pôle Ressources », suite logique du dispositif « ressources ».

LE DISPOSITIF ÉCOUTE ET SOUTIEN (CREE EN 2018) :

Il propose une prise en charge précoce à des adolescents sans notification des collèges de la Côte-d'Or. Il s'agit de proposer un accompagnement à visée évaluative avant que la situation de l'adolescent ne se « dégrade » et nécessite alors un accompagnement plus conséquent par le secteur de la santé ou du médico-social. C'est en cela que ce dispositif a une dimension préventive.

Il se définit comme :

- Un temps de soutien et d'écoute pour l'adolescent et sa famille, à un moment ou une période difficile.
- Quand les dispositifs proposés par l'école ne fonctionnent pas ou ne sont pas adaptés à la situation.

Pour un accompagnement :

- Réactif face à un besoin, proposant un accompagnement rapide, d'une plus grande accessibilité.
- De quelques mois (action courte et ciblée dans le temps) pour accompagner une période difficile, une transition ou mettre au travail un mal-être ancien et installé.

LE DISPOSITIF « POLE RESSOURCES »

En 2018, la création du dispositif Pré-SESSAD a permis une adaptation du SESSAD aux demandes formulées par certaines familles en prenant mieux en compte leurs besoins. En effet, depuis de nombreuses années, nous constatons au SESSAD une augmentation du nombre de notifications MDPH. En septembre 2021, nous avons 70 situations en attente. Toutes ces orientations MDPH ne peuvent être satisfaites dans un délai pertinent, faute de places.

De plus, la grande diversité du profil des enfants et la grande hétérogénéité des situations familiales nécessitent une adaptation et une évolution du service rendu.

Certaines familles cumulent un ensemble de problématiques de nature et d'intensité extrêmement variables, nécessitant des réponses rapides, souples et évolutives.

C'est pourquoi nous avons proposé, à partir de la création de 4 places supplémentaires, en octobre 2021, de déployer un « Pôle Ressources ». Le Pôle Ressources a vocation à remplacer le Dispositif Pré-SESSAD.

Le pôle « Ressources » s'inscrit dans cette démarche afin de :

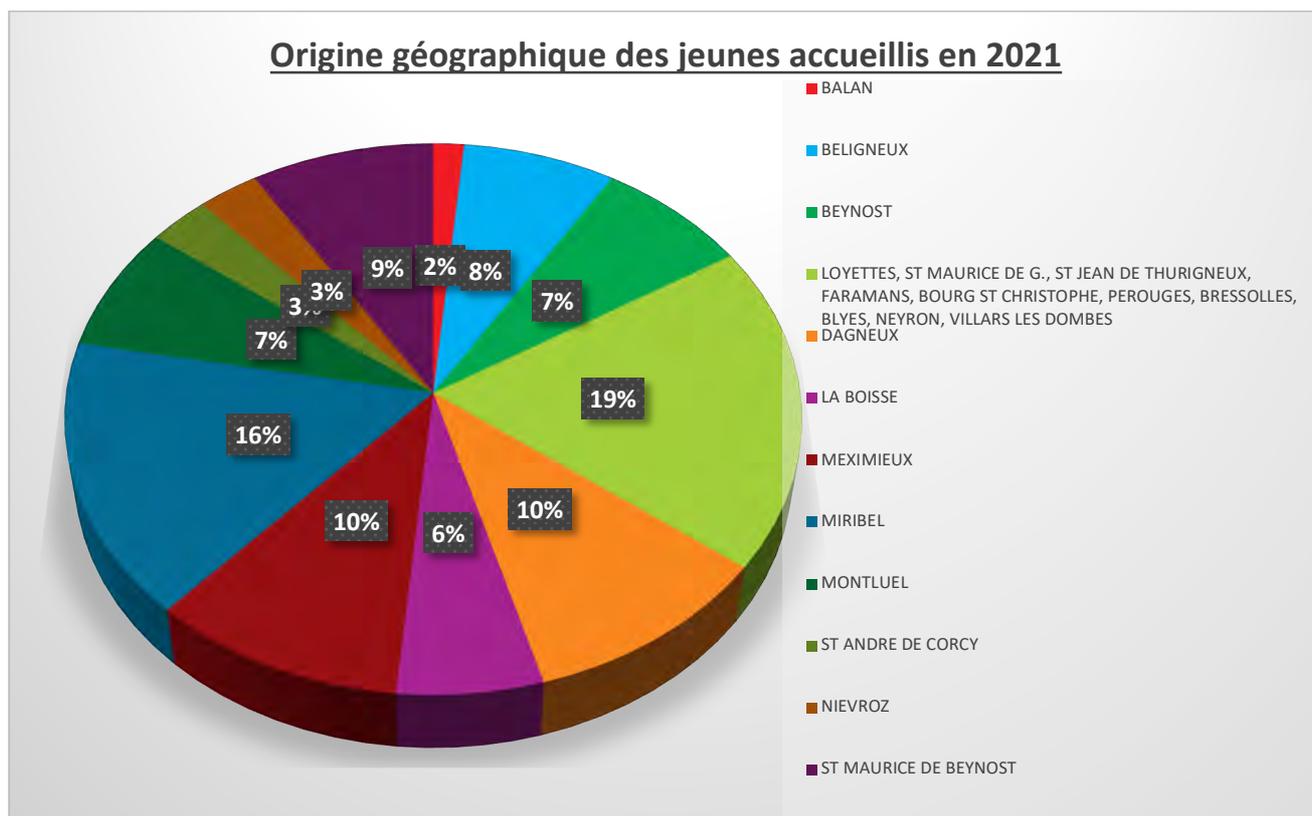
- Proposer un étayage adapté à des parents ayant déjà mis en place des accompagnements auprès de professionnels paramédicaux en libéral, mais qui ont le plus souvent besoin d'une aide à la coordination ou de pouvoir échanger avec un professionnel autour de la situation de leur enfant.
- D'accompagner l'enfant et/ou la famille vers une fin de prise en charge du SESSAD. Celle-ci est régulièrement source d'inquiétude pour les familles et/ou l'enfant. Ce dispositif permet ainsi de travailler la séparation, et l'après SESSAD.
- Répondre également aux besoins des enfants « zéro solution » : l'enfant est en rupture de parcours, aucun accompagnement paramédical ou médico-social n'est en place.

LES PUBLICS ACCOMPAGNES

PRESENTATION DES PUBLICS ACCOMPAGNES

Le service accompagne des enfants sur notification de la MDPH, de 3 à 16 ans, présentant des troubles du comportement, des troubles des apprentissages, une déficience intellectuelle, et/ou des troubles du spectre de l'autisme. Ces enfants / adolescents sont préalablement orientés vers le SESSAD par notification de la MDPH de l'Ain.

La majorité des enfants sont originaires des secteurs proches de trois grandes villes du secteur des Meximieux, Montluel et Miribel :



	Ages des personnes accompagnées dans l'année 2021			2020
	6 à 10 ans	11 à 16 ans	Total	Total
Garçons	16	35	51	45
Filles	8	9	17	15
Total	18	42	68	60

La part de garçons accompagnés par le service demeure supérieure à celle des filles. Cette proportion reste stable par rapport à l'année dernière.

EVOLUTION DE LA POPULATION

Les dossiers d'orientation vers le SESSAD d'enfants très jeunes sont plus nombreux qu'auparavant, notamment des enfants présentant un TSA diagnostiqué précocement, ce qui indique, de la part de la MDPH, une connaissance et reconnaissance intéressante désormais de notre possibilité d'accueil avant 6 ans. Le travail de partenariat avec les CAMSP du secteur (CAMSP de l'Albarine et CAMSP de Fontaine sur Saône) favorise également le relais sur de nombreuses situations.

Par ailleurs, nous constatons une augmentation importante d'enfants diagnostiqués TDA (troubles du déficit de l'attention) et multidys : les diagnostics sont plus nombreux qu'avant, les parents sont bien documentés et leurs attentes plus ciblées. Cela nous amène à préciser nos connaissances sur ces troubles et à nous faire connaître sur le secteur comme possible lieu ressource sur le sujet.

Nous accueillons, en 2021, toujours plus d'enfants/adolescents qui, il y a quelques années auraient été pris en charge par le secteur de pédo-psychiatrie. Le « redéploiement » des moyens des inter-secteurs de pédopsychiatrie déporte sur le SESSAD un grand nombre de situations nécessitant des soins psychiques et/ou psychiatriques. Nous faisons très nettement le constat d'une évolution de la population qui nous est adressée, tout comme les attentes des familles se diversifient, nous demandant souvent un rôle de coordination des soins que jusqu'alors ils ont géré seuls. Sans modifier fondamentalement nos pratiques, cela nécessite adaptations et réactivité et amène à penser l'accompagnement de manière nécessairement souple et inventive.

De même, cette année 2021 aura encore été marquée par un nombre significatif d'Informations Préoccupantes (IP) transmises par notre service. Nous observons une augmentation significative de situations familiales, sociales précaires souvent synonymes de carences éducatives. Ce profil de situation à la frontière de la protection de l'enfance, interroge l'équipe et nous amène à réfléchir à nos missions et notre cadre d'intervention. La réécriture du projet de service en 2022 sera l'occasion d'engager un travail de réflexion autour de cette problématique et son impact sur nos pratiques.

SCOLARITE

En 2020	Nombre d'enfants	En %
Maternelle : Petite, Moyenne et Grande Section	1	1.67
Ecole primaire : Du CP au CM2	8	13.33
ULIS Primaire	19	31.67
Collège Général : De la 6 ^{ème} à la 3 ^{ème}	12	20
EGPA : De 6 ^{ème} à la 3 ^{ème} adaptée	3	5
ULIS Collège	17	28.33
Lycée	0	0
Total	60	100

En 2021	Nombre d'enfants	En %
Maternelle : Petite, Moyenne et Grande Section	3	4,41
Ecole primaire : Du CP au CM2	9	13.24
ULIS Primaire	22	32,35
Collège Général : De la 6 ^{ème} à la 3 ^{ème}	11	16,18
EGPA : De 6 ^{ème} à la 3 ^{ème} adaptée	6	8,82
ULIS Collège	17	25
Lycée	0	0
Total	68	100

Le nombre d'enfants en ULIS est globalement stable. Il est important, ce qui peut parfois nous amener à connaître presque l'ensemble des enfants suivis dans ce dispositif.

INSERTION PROFESSIONNELLE

Le SESSAD accompagne l'enfant/adolescent et sa famille dans les différentes étapes de son orientation. Nous sommes présents lors des Equipes de Suivi de Scolarisation (ESS) qui jalonnent le parcours scolaire afin de construire son projet d'orientation. L'équipe propose des modalités différentes pour accompagner les enfants dans ces étapes. Les éducatrices accompagnent les adolescents pour les recherches de stages, en partenariat avec les référents des dispositifs ULIS collège. L'assistante de service social et les éducatrices proposent des entretiens avec le jeune et/ou sa famille pour répondre aux questions sur l'orientation.

Les Centres d'Informations et d'Orientations (CIO) peuvent également être des partenaires précieux, notamment avec les évolutions permanentes des diplômes et la création de dispositifs spécifiques s'adressant aux jeunes à besoins particuliers. Nous avons eu l'intervention d'une conseillère d'orientation afin d'informer l'équipe.

Toutefois, notre agrément s'arrêtant à 16 ans, ce sont plutôt les partenaires tels que les SESSAD PRO qui prendront le relais pour la concrétisation de leur projet professionnel.

Pour les jeunes qui s'orientent vers des IMPRO, l'accompagnement se met en œuvre d'abord auprès de la famille. L'assistante de service social et l'éducatrice les accompagnent pour visiter les différents lieux envisagés et notifiés par la MDPH. C'est une étape importante dans le choix des familles pour la suite du parcours de leur enfant.

L'orientation de certains collégiens vers les IMPRO est de plus en plus longue et les propositions d'accompagnement parfois s'essouffent un peu. L'entrée en Impro peut même parfois ne pas se faire. Nous avons expérimenté cette année dans le cadre du DIME un dispositif nommé « pré-orientation » orienté sur la construction d'ateliers en interne et avec des partenaires extérieurs (IMPRO, ESAT, association...) afin de travailler le savoir, le savoir être et le savoir-faire. Ces ateliers sont ouverts aux jeunes de l'IME et du SESSAD en attente de place en IMPRO.

FILE ACTIVE

La file active comptabilise les enfants accompagnés au total par le service en incluant les mouvements de départs et d'arrivées et les nouveaux dispositifs. La file active est le nombre total d'enfants ayant fréquenté le SESSAD pendant l'année 2021.

Admissions / Mouvements / Attentes	
Nombre d'enfants qui ont fréquentés le S.E.S.S.A.D. en 2021	68
Nombre d'enfants admis en 2021	12
Nombre de garçons accompagnés en 2021	46
Nombre de filles accompagnées en 2021	14
Nombre d'enfants qui ont quitté le S.E.S.S.A.D. en 2021	17
Nombre de situations en attentes (familles ayant appelé)	80
Nombre de situations suivies par le dispositif « Ecoute et soutien »	7
Nombre de situations d'admissions au Pôle Ressources	8

En décembre 2021 la file active est de 68 jeunes.

Le dispositif « Écoute et soutien » a accompagné 7 jeunes, nombre inférieur à l'année dernière, s'expliquant aisément par la crise sanitaire. Néanmoins, sa pertinence est toujours là, et nous en avons des retours très positifs de la part des principaux des 5 collèges concernés.

Le « Pôle ressources » a permis en 2021 l'admission de 8 jeunes. Le service a cette année encore connu beaucoup de mouvement entre les départs et les admissions, signe d'une dynamique d'accompagnement bénéfique et pertinente au regard de la gestion de la liste d'attente.

Nombre de notifications MDPH arrivées	
Année 2019	31
Année 2020	42
Année 2021	50

Le nombre de notifications reçues augmente d'année en année, en doublant ces deux dernières années. Le SESSAD prend systématiquement un contact téléphonique avec les familles à la réception de la notification et propose une rencontre avec l'assistante de service social et l'éducatrice du pôle ressources.

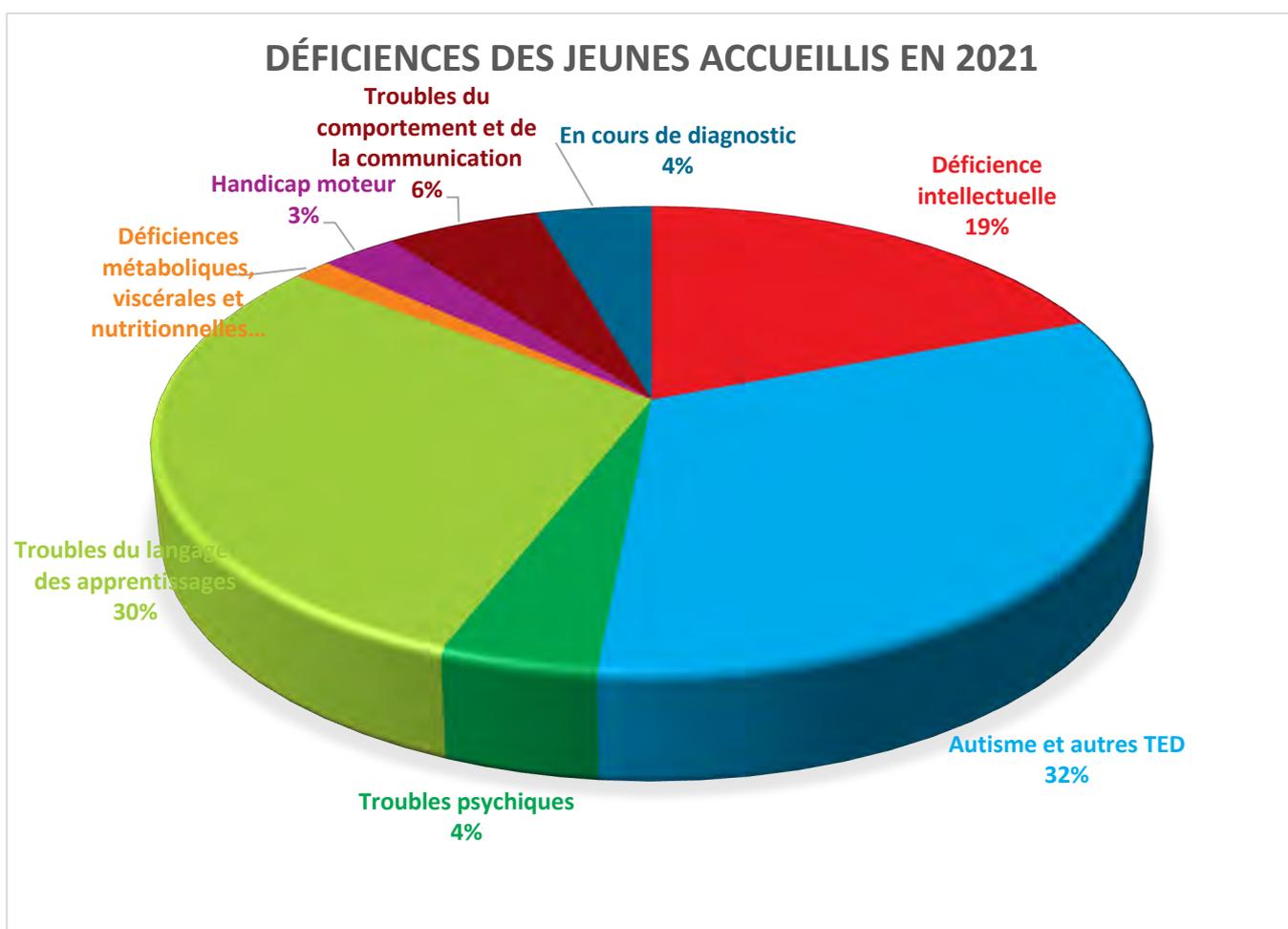
Les modalités de rencontre ont évolué par rapport à l'année précédente. L'adjointe de direction ne participe plus à ce temps au profit de l'éducatrice du pôle ressources. Ce choix a été fait lors de l'élaboration du « Pôle ressources », avec l'intérêt pour l'éducatrice de pouvoir faire une première évaluation de la situation avec l'assistante de service social.

Le rendez-vous de présentation permet en effet de :

- De faire connaissance avec la famille et par cet accueil d'indiquer la possibilité de revenir vers nous pour des questions ou des conseils.
- D'évaluer les attentes de la famille et les besoins de l'enfant.
- Si possible de réorienter, ou de s'assurer de ce qui est mis en place en attendant l'admission au SESSAD.
- De déterminer lors de la réunion liste d'attente si le « Pôle ressources » peut être une proposition pertinente.

L'ACTIVITE

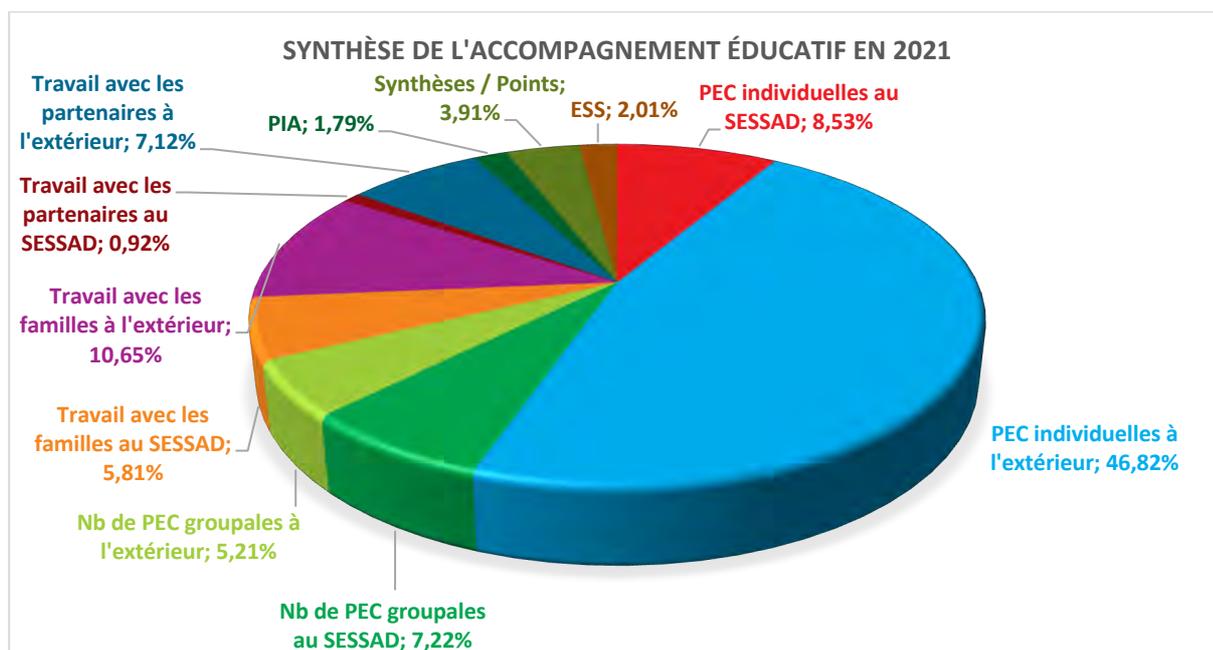
DONNEES CHIFFREES USAGERS



Nous avons pris en compte les troubles principaux des enfants même si certains d'entre eux présentent des comorbidités.

DONNEES CHIFFRES PROFESSIONNELS

ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF



L'activité de l'éducateur

Les différentes modalités d'accompagnement de l'équipe éducative : individuelles ou groupales, mini camps et projets particuliers

Le nombre d'enfants accompagnés par éducatrice peut varier en fonction de l'intensité de la prise en charge. En moyenne, en 2021, chaque éducatrice était référente de 12 ou 14 situations dans le cadre de ses deux missions : référente et coordinatrice.

Mission de référent : elle assure un travail de lien entre l'enfant, la famille, l'équipe du SESSAD, l'école et les autres partenaires sociaux ou médico-sociaux. En interne, il y a les réunions de synthèses, les réunions pour le Projet Personnalisé d'Accompagnement (PIA), les réunions d'équipes, les réunions cliniques et institutionnelles. En externe, il y a les réunions avec les partenaires et plus particulièrement avec les écoles et les collèges (ESS) ainsi que des rencontres fréquentes avec les enseignants.

Mission de coordination : il s'agit d'une fonction d'accompagnement et de soutien auprès de l'enfant et de sa famille (en lien avec l'assistante de service social), dans l'objectif du maintien d'une cohérence du projet de l'enfant.

Les prises en charge individuelles ont des objectifs spécifiques à chaque enfant.

Les supports utilisés dans le cadre de cette relation éducative étayante est très variable même s'ils se présentent souvent sous forme de jeux, de manipulation d'objets, de travail autour d'une histoire, d'activités d'observations, de réflexions... À l'école, ces médiations ont pour objectif de permettre à l'enfant de (re)trouver un intérêt aux apprentissages, de croire en leurs compétences et d'accéder à une meilleure confiance en soi. Les éducatrices participent aux Équipes de Suivi de Scolarité (ESS) des enfants dont elles ont la référence. Après une année en 2020 où le recours aux supports numériques avait été plus nombreux, la reprise d'une pratique éducative plus « classique » a été privilégiée. Ainsi les binômes, groupes et camps ont été nombreux en 2021.

Les prises en charge se déroulent sous forme d'activités groupales.

Les temps de groupe peuvent avoir des fonctions très différentes et des objectifs variés, leurs finalités sont l'acquisition d'autonomie, la socialisation.

Ils sont animés par les éducatrices et souvent en co-construction et collaboration avec les paramédicaux.

En 2021, nous avons pérennisé pour de nombreux groupes une proposition sur un trimestre de manière à cibler des objectifs plus précis. En les réalisant sur un temps court, nous avons pensé éviter le désinvestissement de certains jeunes ou familles, dont nous faisons parfois le constat. De plus, les propositions par trimestre permettent, soit de proposer plusieurs groupes sur l'année aux jeunes en visant des objectifs différents, soit de prioriser les prises en soin et ainsi ne pas surcharger leur emploi du temps.

Cette année se sont déroulés les groupes suivants :

Par trimestre : Groupe « sur mon cheval » / Groupe « chansons » / Proposition de séjour en février/ Juillet et Octobre avec préparation hebdomadaire quelques mercredis.

Durant l'année : Groupe « » / groupe « Mouvit' » / groupe « bien-être » / groupe « Ce soir on sort » / Groupe « Logicomaths » / Groupe habilités sociales « Copains-copines » / Groupe « Falumat »

Un projet Culture et santé

Pour la deuxième année l'équipe souhaitait proposer un projet musical aux jeunes du SESSAD dans le cadre de « Culture et santé ». Pour rappel, ce dispositif accompagne les projets culturels et artistiques menés en partenariat entre un établissement ou service de santé (sanitaire ou médico-social) et une structure artistique, culturelle ou un artiste professionnel, au bénéfice des patients, résidents, proches et professionnels qui sont associés au projet. Les projets doivent nécessairement relever d'une logique partenariale de co-construction entre l'établissement ou service de santé et une structure culturelle ou des artistes professionnels ayant une inscription dans les réseaux publics de production et de diffusion.

Les projets portés dans le cadre de ce dispositif nécessitent un engagement conséquent de l'institution, et plus particulièrement des professionnelles de terrain, tant dans l'élaboration que dans la mise en œuvre.

L'idée était cette fois de collaborer avec un artiste rappeur et de composer des titres, dont certains seraient mis en musique par l'école de musique de Montluel. Une représentation finale dans la salle de cinéma de Montluel était prévue pour présenter le travail aux familles des enfants du SESSAD et de l'école de musique.

Malheureusement, l'artiste, ne répondant pas à l'obligation vaccinale en vigueur dans notre service, a dû cesser le projet à la dernière minute. Le projet culture et santé s'est arrêté là puisque l'une des conditions n'était plus remplie.

Toutefois, les professionnelles en collaboration avec l'école de musique ont souhaité maintenir les groupes et les éducatrices ont accompagné les jeunes dans l'écriture de trois chansons mis en musique par un groupe de l'école de Montluel. Une représentation a eu lieu en décembre à l'école de musique devant de nombreuses familles ravies.

ACCOMPAGNEMENT PARAMEDICAL/SOCIAL/PSYCHOLOGIQUE

	Nb de PEC individuelles		Nb de PEC groupales		Travail avec les familles		Travail avec les partenaires		PIA	Synthèses Points	ESS	Dossiers administratifs	Bilans	Total
	Au SESSAD	A l'extérieur	Au SESSAD	A l'extérieur	Au SESSAD	A l'extérieur	Au SESSAD	A l'extérieur						
Orthophoniste	78	110	32	21	50	1	40	14	15	31	0	0	8	400
Psychologue 1	45	277	2	25	5	51	5	23	28	112	2	0	40	615
Psychologue 2	15	32	2	0	8	8	3	0	6	31	0	0	0	105
Neuro psychologue	0	0	0	0	3	0	0	0	5	33	1	0	6	48
Psychomotricienne	32	290	0	15	22	1	1	13	17	31	0	0	16	438
Assistante de service social	0	0	0	0	35	2	1	3	58	72	1	55	0	227
Educatrice spécialisée 1	13	169	25	35	18	5	3	27	14	20	13	0	3	345
Educatrice spécialisée 2	22	161	34	47	46	4	7	28	18	25	13	0	0	405
Educatrice spécialisée 3	64	184	31	40	23	12	10	38	7	21	10	0	0	440
Educatrice spécialisée 4	13	173	28	20	15	4	4	28	13	26	13	1	1	339
Educatrice spécialisée 5	3	2	0	0	8	9	12	6	5	3	1	7	0	56
TOTAL	285	1398	154	203	233	97	86	180	186	405	54	63	74	3418

Le tableau de l'activité des paramédicaux et du service social n'est pas exhaustif mais donne une bonne représentation du niveau d'activité et reflète également l'impact des recommandations sanitaires.

Sur l'année 2021, la psychomotricienne a pu réaliser peu de suivi en groupe et a donc concentré les suivis en individuels. L'activité de l'assistante de service social se décline principalement au sein du service cette année, alors que d'ordinaire son activité peut se faire lors de visites à domicile, que ce soit pour constituer les dossiers MDPH, pour des entretiens familiaux. Le travail avec les partenaires à l'extérieur qui est également une part importante du travail a été plus difficile à mettre en œuvre.

L'activité de l'assistante de service sociale

Dans le cadre du projet de service et sous l'autorité de la direction, l'assistante de service social est à l'interface des familles, du SESSAD/de l'IME et des partenaires. Elle coordonne, harmonise les actions et la communication afin de permettre un accompagnement global des familles.

Ainsi, l'assistante de service social a deux missions principales : accompagner socialement les familles et apporter son expertise et son appui aux équipes et aux partenaires.

Pour ce faire, elle recueille les informations, évalue les besoins, analyse la situation, pose un diagnostic et construit un plan d'accompagnement social avec les familles en fonction de leurs besoins (entretiens et écrits professionnels...). Elle les informe et favorise l'accès à leurs droits notamment par la constitution des dossiers administratifs (environ 40 dossiers en 2021). Ceci peut s'effectuer lors d'entretien individuel ou lors de demi-journée d'information collective (« MDPH », « passage à l'âge adulte »).

Elle apporte aussi une analyse et expertise sociale ainsi que des conseils techniques des situations lors des différentes réunions institutionnelles. Elle contribue ainsi à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des Projets Individualisés d'Accompagnement (75 projets par an).

Elle concourt également à la mission de prévention et de protection de l'enfance dans le cadre des protocoles et conventions en vigueur (5 informations préoccupantes/signalements en 2021 au SESSAD, 5 situations accompagnées par les services de la protection de l'enfance en 2021 au SESSAD).

Elle gère la « liste d'attente » environ 80 situations au SESSAD et le « service de suite » (environ 70 situations en 2021) notamment en étant en lien avec les familles et les partenaires (entretiens physiques, entretiens téléphoniques, écrits...). Elle effectue aussi les démarches administratives inhérentes à ces deux missions (Via-trajectoire...).

Elle contribue à la création et au maintien du travail en partenariat notamment en organisant des temps de présentation et d'informations du SESSAD.

Elle participe à l'évaluation interne et externe du SESSAD.

Elle assure le tutorat et l'encadrement des stagiaires assistant de service social.

Pour mener à bien ces missions, l'assistante de service social acquiert et actualise ses connaissances et sa documentation notamment en participant à des formations, conférences...Elle applique les textes officiels en vigueur, les recommandations de bonnes pratiques et le projet de service. Elle applique et veille respecte le secret professionnel.

Elle concourt également à la mission de prévention et de protection de l'enfance dans le cadre des protocoles et conventions en vigueur. Cette année encore dans le cadre de la protection de l'enfance trois informations préoccupantes ont été portées par le service.

L'activité de la psychomotricienne

Le suivi psychomoteur auprès des enfants accueillis au SESSAD consiste à les accompagner dans la (re)découverte de leurs corps et de leurs liens au psychisme à travers des jeux corporels, sensoriels et/ou à partir du jeu spontané de l'enfant (éveil sensoriel, jeux moteurs, expressions corporelles et artistiques, activités rythmiques, relaxations psychomotrices).

L'activité réalisée en 2021 se décline sous différentes formes :

- Bilan psychomoteur avec entretien des parents afin d'évaluer la demande, de repérer le développement psychomoteur de l'enfant dans sa petite enfance
- Suivis psychomoteurs individuels ou de binôme, au sein du service de l'enfant ou de l'école
- Travail auprès des familles (PIA, rencontres pour des points réguliers sur le suivi de leur enfant parfois avec un autre membre de l'équipe notamment la psychologue lorsque la situation le justifie)
- Temps de liens avec les professionnels extérieurs si existence d'un suivi extérieur avant l'arrivée de l'enfant au SESSAD
- Temps d'écrits (compte-rendu de bilans, prises de notes, comptes rendus de suivis lorsque la psychomotricienne ne participe pas au PIA et autres...).

Dans le cadre du financement de quatre nouvelles places au SESSAD, le temps de travail de la psychomotricienne est passé de 0.80 à un 1 ETP en octobre 2021. Cette augmentation du temps de prise en soin en psychomotricité, répond aux besoins croissants repérés chez les jeunes et de fait à une demande forte.

L'activité de la psychologue

Deux psychologues travaillent au SESSAD.

Elles participent à tous les temps institutionnels tels que les temps cliniques, les synthèses et les PIA et leur restitution aux familles en ce qui concerne les enfants qu'elles rencontrent lors de bilans et d'observations.

Elles rendent compte d'observations plus cliniques au moyen de supports psychométriques si nécessaire ; cela notamment lors des demandes de renouvellement ou orientation, dans le cadre des dossiers adressés à la MDPH. Dans leurs missions de prise en charge thérapeutique, les psychologues proposent un certain nombre de suivis individuels. Elles sont régulièrement en lien avec leurs collègues en coanimation de groupes. Elles ont aussi un rôle d'accompagnement et d'étayage de l'équipe éducative, en permettant d'élaborer leurs pratiques.

Elles peuvent rencontrer la famille lors d'entretiens à domicile, au SESSAD, seule ou en binôme avec l'assistante de service social. Elles proposent des suivis thérapeutiques individuels au SESSAD mais la modalité contextuelle d'intervention peut être pensée sur l'environnement scolaire si nécessaire.

Elles interviennent sur cet environnement scolaire lors d'observations en classe pour évaluer notamment le profil scolaire de l'enfant. Ces temps d'observations font partie du bilan psychologique plus global mais aussi peuvent favoriser le lien et les échanges avec l'enseignement sur des spécificités du développement de l'enfant et donc des besoins et adaptations spécifiques en fonction de sa problématique individuelle.

Plus largement, les psychologues peuvent aussi être présentes lors de certaines Equipes de Suivi de Scolarisation et rencontres spécifiques avec des partenaires extérieurs. Des contacts avec les psychologues scolaires de secteurs et orthophonistes ont pour fonction une mise en lien entre les différents intervenants professionnels et une meilleure articulation du soin/accompagnement proposé à l'enfant et sa famille.

Cette année l'une des psychologues, partie en congé parental 6 mois, a été remplacée entre janvier et juillet. Son remplaçant a pu prendre le relais des suivis et offrir une continuité auprès des familles et des jeunes. L'accueil d'un nouveau collègue psychologue a été intéressant pour l'équipe. Sa pratique et son regard différents ont pu bousculer les habitudes et permettre à l'équipe d'interroger des modalités d'accompagnement et/ou d'en expérimenter d'autres.

L'activité de la neuropsychologue

La neuropsychologue présente depuis septembre 2020, travaille une journée par semaine et participe aux réunions synthèses et à certains PIA. Elle apporte un éclairage et un regard autre sur les situations et accompagne l'équipe dans la compréhension du fonctionnement cognitif des enfants. Elle propose des bilans neuropsychologiques aux enfants pour qui cela est nécessaire. A l'issue du bilan une restitution est faite à l'équipe puis dans un second temps à la famille lors d'une rencontre au SESSAD. Elle peut également proposer des bilans ponctuels à certains enfants de l'IME pour qui un WISC ne semble pas suffisant. Elle travaille alors en collaboration avec le psychologue de l'établissement lors de la passation et de la restitution du bilan à la famille.

Après un an de recul, nous mesurons l'intérêt de ce temps de travail au sein de l'équipe. La neuropsychologue, partage son savoir-faire et son expérience à l'équipe qui se nourrit de ses interventions et de ce regard décalé de la pratique quotidienne. C'est une réelle plus-value à la fois pour les familles lors des restitutions de bilans mais également pour les écoles dans la mise en œuvre d'aménagements.

L'activité de l'orthophoniste

Deux orthophonistes au Sessad, l'une à 0,6 ETP et l'autre à 0,4 ETP.

L'activité réalisée en 2021 se décline sous différentes formes :

- Bilan orthophonique avec entretien des parents afin d'évaluer la demande et de faire le point sur le parcours de prise en soin orthophonique.
- Suivis individuels ou de binôme, au sein du service de l'enfant ou de l'école
- Groupe avec différents visés : oralité, expérimentation, habiletés sociales... Ces accompagnements se font souvent un binôme avec une éducatrice.
- Travail auprès des familles (PIA, rencontres pour des points réguliers sur le suivi de leur enfant)
- Temps de liens avec les professionnels extérieurs si existence d'un suivi extérieur avant l'arrivée de l'enfant au SESSAD

- Temps d'écrits (compte-rendu de bilans, prises de notes, comptes rendus de suivis lorsque la psychomotricienne ne participe pas au PIA et autres...).

Cette année aura été marquée par le congé maternité d'une des orthophonistes sur le début de l'année. Le relais a pu être s'organiser pour quelques situations prioritaires par l'orthophoniste de L'IME afin de maintenir la continuité de la prise en soin. La dynamique du DIME prend alors ici tous son sens évitant ainsi les ruptures de suivis. L'orthophoniste du SESSAD a également maintenu le lien avec les collègues libéraux en son absence.

LES ACTIVITES RECURRENTES

Cette année les consignes sanitaires ont permis de maintenir et poursuivre l'ensemble des groupes et projets, dans le strict respect du protocole.

Trois séjours ont été proposés à une douzaine d'enfants et adolescents au total sur l'année entre février et octobre.

Ces temps de groupe sont des espaces d'expérimentation très intéressants pour les jeunes et des moments de travail éducatif privilégiés. Les bénéficiaires de ces mini camps sont repérés à la fois dans la dynamique d'accompagnement auprès de l'enfant mais aussi avec les familles.

Les groupes déclinés sur l'année tels que : « Ce soir on sort », « Groupe bien être » sont très appréciés par les jeunes et les familles. Ces propositions spécifiques ont souvent pour objectif d'offrir des temps de plaisir sans enjeu rééducatif en faisant des propositions culturelles ou d'activités originales (Yoga du rire, sophrologie, concert, spectacles...)

Les propositions de groupes trimestriels dynamisent réellement l'accompagnement sur une année et permet de faire des propositions à de nombreux enfants. Le groupe « Sur mon cheval » par exemple, axé autour de l'équithérapie est une médiation particulièrement précieuse qui offre des espaces de travail privilégié à une quinzaine d'enfants sur une année. Les enfants ont pu bénéficier de l'ensemble de ces propositions tout au long de l'année. Globalement l'année s'est déroulée presque ordinairement avec un pic d'absentéisme des enfants et professionnels sur la fin d'année 2021 lié à la recrudescence de cas Covid.

LES PROJETS DE L'ANNEE

Du côté des activités quotidiennes, les mini camps précédemment évoqués ont ponctué l'année ainsi que la préparation du projet « Culture et santé » qui n'a donc pas eu lieu comme prévu.

D'un point de vue plus institutionnel, pour l'équipe et plus particulièrement l'équipe de direction, le projet de l'année a été l'élaboration du projet du « Pôle ressources ». Nous travaillons en effet depuis plusieurs années sur la gestion de la liste d'attente. En cherchant une réponse ajustée aux besoins de certaines familles et enfants, tout en conservant le temps d'accompagnement nécessaire auprès des enfants déjà suivis, le tout dans un temps d'attente raisonnable ; l'équation à résoudre n'est pas simple.

Il s'agit en effet de répondre dans un temps correct aux notifications reçues, en prenant en compte les situations prioritaires et urgentes et celles qui nécessitent plutôt de la coordination. En développant depuis quelques années déjà, un travail dans la gestion de la liste d'attente, et en expérimentant différents dispositifs il nous paraissait pertinent de développer une nouvelle modalité d'accompagnement plus ciblée. Le financement pour quatre places supplémentaires par l'ARS a permis de concrétiser la création de ce pôle en optimisant le financement pour accompagner une dizaine de situations.

LE NOUVEAU POLE RESSOURCES

Pour répondre à une demande forte, le SESSAD a mis en place une nouvelle forme d'accompagnement s'appuyant sur les rééducateurs libéraux. Le travail de l'éducatrice est la coordination de l'ensemble des acteurs : école, rééducateurs libéraux et SESSAD, l'accompagnement des enfants dans l'ensemble des lieux où il peut être reçu.

De septembre 2021 à mi-octobre 2021, l'éducatrice spécialisée, l'assistante sociale et l'équipe de direction ont travaillé sur le projet de ce dispositif (en annexe). Il sera présenté à l'ARS en 2022.

Nous avons pu commencer les admissions dès la mi-octobre. L'éducatrice s'est rapidement mise en lien avec l'ensemble des partenaires libéraux pour présenter le service et évoquer les situations des enfants concernés. Des visites d'observations dans les écoles ont eu lieu pour évaluer les besoins de chaque enfant.

Les enfants accueillis au « Pôle Ressources » ont reçu une orientation MDPH pour le SESSAD Bellevue. La proposition d'une admission au « Pôle Ressources » se fait sous certaines conditions avec des critères précis :

- Les enfants âgés de 4 à 16 ans
- Enfants ayant une orientation et notification MDPH pour le SESSAD Bellevue dime
- Enfants dont les diagnostics de troubles du développement, troubles des apprentissages ne sont pas clairement validés, mais pour lesquels une démarche est en cours, à soutenir ou à préciser
- Enfants dont la situation sociale et/ou situation scolaire n'apparaît pas d'emblée trop complexe
- Capacité d'une bonne collaboration avec les parents
- Pour certains enfants, la situation scolaire des enfants semble stabilisée mais une veille est nécessaire pour sécuriser la bonne marche de la scolarisation de l'enfant.

Fin 2021, le pôle ressources accompagne 8 enfants. Les enfants sont âgés de 7 à 13 ans, huit enfants d'âge primaire et deux enfants d'âge collègue.

Pour les 8 enfants, les projets d'accompagnements individualisés ont été tous réalisés en novembre et décembre.

Ainsi les objectifs de travail vont pouvoir être travaillés à partir de janvier 2022.

TRAVAILLER EN PARTENARIAT

TRAVAILLER AVEC LES FAMILLES

La « famille », à savoir l'enfant et ses parents est le partenaire essentiel et premier. Le travail en SESSAD n'a de sens que dans la collaboration, et la co-construction du projet d'accompagnement avec les parents et l'enfant. L'intervention d'un SESSAD n'a aucun caractère obligatoire, il n'existe que si les parents sont demandeurs.

Les rencontres avec les familles :

Régulières, nécessaires, la fréquence est variable, à la demande ou organisée. Chaque professionnel est concerné, selon sa fonction et selon l'objectif.

De nombreuses modalités existent :

- Premier rendez-vous : à la réception de la notification, les parents contactent le service et sont reçus avec l'enfant par l'assistante de service social et l'éducatrice du pôle ressource pour une réunion d'information.
- L'entretien « d'admission » : il a lieu en présence de la directrice, l'assistante de service social et de l'éducatrice qui aura la référence de la situation.
C'est un temps de recueil des attentes et « d'accordage » pour bien commencer l'accompagnement.
- La constitution du dossier administratif et la signature du contrat de séjour sont finalisées par l'assistante sociale. Pendant que les parents pour finaliser le dossier, l'enfant partage un temps avec l'éducatrice et fait la visite du SESSAD et des professionnels présents.
- Le Projet Individualisé d'accompagnement (PIA) : La famille est associée au projet de son enfant. Pour cela une réunion de présentation des objectifs et de suivi est organisée une fois par an.
- Outre ces temps nommés, de nombreux temps sont organisés à l'occasion par exemple de camps ou de nouveaux groupes proposés.

Le « café des parents » :

Initiées en 2017, des rencontres collectives des familles du type : « Café des parents » existent. Ces rencontres, animées par une psychologue et deux éducatrices étaient très investies et se sont étoffées au fil des années avec des thèmes de discussions proposés par les parents.

Après une année 2020 et un début d'année 2021 incompatible avec l'organisation de ce type de rencontre, le café des parents a pu reprendre à la rentrée de septembre 2021. Quatre rencontres sont prévues sur l'année scolaire, dont la première date a eu lieu au mois d'octobre.

Nous avons observé un très faible taux de participation pour cette reprise, qui s'explique par l'absence de régularité dans les rencontres pendant plus d'un an et demi. De même de nombreux départs d'enfants et donc de parents impliqués dans le café des parents explique cette faible participation.

Si lors des visites de présentation, les familles formulent toujours une attente forte de rencontrer d'autres familles pour échanger, un travail de communication important sera nécessaire pour toucher de nouveaux participants.

LES PARTENAIRES ET LES CONVENTIONS

Le développement des partenariats est nécessaire pour proposer aux usagers des prestations complémentaires et utiles à l'équipe pour préciser nos accompagnements et/ou finaliser un diagnostic. Cela semble toujours plus pertinent d'avoir « un carnet d'adresses » pour certains parents qui ne peuvent se mobiliser pour le faire eux-mêmes.

En 2021 :

- Les conventions se sont poursuivies avec des partenaires en libéraux. Nous sommes en collaboration avec 6 psychomotricien(ne)s, 5 orthophonistes et 2 ergothérapeutes. Ce nombre a augmenté par rapport à 2020 du fait du dispositif « Pôle ressources ».
- Nous partageons plusieurs situations d'enfants avec le CMP du secteur et le partenariat est nécessaire afin d'articuler nos accompagnements de manière cohérente. Les psychologues ont fait un gros travail de partenariat et de lien cette année en initiant plusieurs rencontres.
- Nous poursuivons notre partenariat avec le CAMSP et le SESSAD PRO de l'Albarine et envisageons de développer davantage le partenariat avec le SESSAD de Villars les Dombes, notamment pour développer des groupes d'habilités sociales en commun. Le SESSAD « TSA » de l'association l'APAJH intervient depuis septembre sur notre secteur et nous avons déjà pris contact pour quelques situations. D'une volonté commune nous renforcerons notre collaboration en développant là aussi des modalités d'intervention commune ponctuelles.
- Le lien se poursuit de manière soutenue avec de nombreuses écoles. Notre territoire d'intervention nous amène à suivre de nombreuses situations dans une même école. Pour la première fois cette année la Directrice s'est rendue à une réunion pédagogique « extraordinaire » de l'école primaire de Montluel, organisée par le Rased. Accompagnée par deux professionnelles, la rencontre avait pour objectif de partager notre expérience face aux besoins particuliers dans le cadre du DIME. Nous avons pu donner des éléments de compréhension aux enseignants en demande d'outils face à des profils élèves de plus en plus complexes. Cette intervention a permis aussi à l'équipe du SESSAD de mesurer la complexité de l'accompagnement pédagogique quotidien des élèves à besoin particulier du point de vue des enseignants.
- Le partenariat « Culture et santé » nommé ci-dessus se poursuit dans l'attente de notre prochain projet.
- Enfin, nous avons rencontré de nouveaux partenaires avec qui une collaboration est à entretenir et à développer. La responsable des affaires sociales de la mairie de Dagneux accompagnée de deux collègues de la petite enfance sont venues visiter le service afin de découvrir nos missions et notre cadre d'intervention. Nous avons pu échanger de quelques situations complexes, partager notre expérience et orienter vers les services compétents.
- Puis nous avons été conviés en cette fin d'année à deux rencontres initiées par le Département dans le cadre de l'élaboration du prochain Plan Social de Territoire. Le DIME représenté par la Directrice et l'Adjointe de direction, a participé à deux temps de diagnostic avec l'ensemble des acteurs du territoire. Une seconde phase sera ensuite programmée en 2022 pour une réflexion sur le plan d'action. Ces rencontres partagées sont précieuses s'agissant de l'interconnaissance des partenaires de secteur mais également pour rendre visible et lisible l'action du service.

L'ORGANISATION DU SERVICE

Le SESSAD est ouvert 210 jours.

Nous avons fait le choix d'ouvrir le service un samedi par mois, cela permet d'offrir plus de possibilités pour rencontrer les familles. Cette disponibilité est appréciée des familles. Ces samedis matin permettent des rencontres avec les parents, des groupes réguliers ou occasionnels. Les contenus de ces samedis matin seront précisés ultérieurement.

Le SESSAD est ouvert une partie des vacances, en général la première semaine. Il ferme mi-juillet.

Jours travaillés		Jours travaillés	
JANVIER	21	JUILLET	8
FÉVRIER	21	AOÛT	5
MARS	18	SEPTEMBRE	23
AVRIL	18	OCTOBRE	18
MAI	18	NOVEMBRE	21
JUIN	22	DECEMBRE	17
Total :		210 jours	

LE PROJET DE SERVICE

Nous devons réécrire le projet en 2021, en mettant en place des temps de réflexion, concertation, rédaction partagés. Mais les consignes sanitaires limitant le nombre de personnes en réunion, nous avons dû faire des choix, limiter les rencontres, et prioriser les réunions concernant directement les usagers. La réécriture du projet de service se fera donc en 2022. Il s'inscrit dans un projet global d'écriture du projet de dispositif « DIME ».

L'équipe est très en attente de ce moment de réflexion et d'élaboration. La crise sanitaire a bousculé le service en suscitant de nombreux départs de professionnels, s'ajoutant à l'impossibilité de se réunir toute ensemble en présentiel. Les temps de travail en commun seront propices pour recréer de la dynamique commune autour du projet de dispositif et de service.

L'ORGANISATION INTERNE

Les accompagnements à « domicile » :

Comme évoqué, les professionnelles interviennent par secteur géographique afin de limiter les déplacements. La modalité du domicile est essentielle, le nom même du SESSAD l'indique et notre projet de service précise l'importance de cette manière de travailler, « au plus près des besoins de l'enfant et ses parents », s'ils en sont d'accord et jamais sans consultation au préalable.

Le domicile est compris comme étant les différents lieux où évolue l'enfant. Pour l'essentiel, il s'agit de la maison, de l'école.

À L'école et au collègue :

Les professionnelles interviennent dans les écoles pour tous les enfants du primaire : elles sont en lien avec les enseignants en apportant leur contribution à l'épanouissement de l'enfant dans une prise en charge individuelle. Pour les enfants du collège, les prises en charges éducatives sont variables, elles peuvent se faire également dans les murs du SESSAD. Nous constatons que les adolescents sont sensibles au regard de leurs pairs, l'intervention dans le collège peut ne pas être la bienvenue. Néanmoins, les éducatrices sont en relation avec les enseignants.

Le fonctionnement du SESSAD : les réunions ou temps « indirects »

L'ensemble des professionnels est présent le jeudi, c'est un jour de rencontre important. Au sein du service ont lieu :

- La réunion de synthèse (1 heure, objectif préparation de PIA) ou point (30 minutes, temps clinique), chaque jeudi matin de 9h à 12h
- La réunion clinique, une heure par semaine le jeudi de 13h00 à 14h00, permettant réflexion pluridisciplinaire et regards croisés sur une situation.
- La réunion éducative, le mardi de 9h à 10h
- La réunion pôle soin santé et pôle éducatif une fois par mois

Les réunions dans le cadre des conventions nommée ESS (Équipe de Suivis de Scolarisation) avec l'Éducation Nationale sont réparties sur toute l'année pendant ou hors temps scolaire.

LA DEMARCHE QUALITE

L'évaluation interne a eu lieu en 2015, l'évaluation externe a eu lieu en septembre 2016.

En 2020, nous avons réécrit la procédure d'admission ainsi que le dispositif « Ressources ». L'équipe de direction a aussi instauré des « points d'équipe » réguliers, temps d'évaluation et de régulation nécessaires pour éviter le risque du travail éclaté du fait des nombreux déplacements, lié à la réalité des trajets des uns et des autres et de la diversité des situations existantes.

L'année 2021, comme déjà évoqué, n'a que très peu permis des temps de travail partagés. Le travail d'élaboration a malheureusement été temporairement mis de côté.

Néanmoins, nous avons progressé dans la planification des PIA, prévoyant à l'année la presque totalité des réunions à l'avance. Nous avons également réorganisé les journées de réunions du jeudi.

L'année 2022 axée sur la réécriture du projet de dispositif commencera par la réalisation de l'évaluation interne. Entre mars et juin 2022 des temps de réunion sont prévus pour travailler de manière collégiale. Nous évoquons précédemment la nécessité pour l'équipe de se réunir autour d'une réflexion commune. Au-delà de l'aspect légal obligatoire, l'évaluation interne sera aussi un levier managérial pour remobiliser l'équipe autour d'un projet et de pratiques partagées.

LES EVENEMENTS INDESIRABLES

Début 2021, dans une démarche de prévention des éléments indésirables, l'équipe de direction a retravaillé le DUERP en associant l'équipe à la réflexion. Un temps de réunion a permis de reprendre collectivement le document et d'effectuer les modifications nécessaires.

Nous avons fait le choix à partir de début 2021 de nous réunir en salle de réunion à l'IME -grande et avec de nombreuses fenêtres permettant l'aération- afin de reprendre l'ensemble des réunions en présentiel. Si le retour des réunions en présentiel a été positif, il a été coûteux pour l'ensemble des professionnelles, qui selon leur emploi du temps ont fait de nombreux aller-retours entre l'IME et le SESSAD. L'équipe « morcelée » n'a fait que se croiser tous

les jeudis de l'année avec pour seul moment collectif le point infos de 30 minutes du jeudi matin et les réunions institutionnelles bimestrielles.

L'équipe de direction a mesuré au fil de l'année les effets de cette organisation sur la dynamique globale et la communication générale. En fonction des assouplissements sanitaires, il sera nécessaire en 2022 de retrouver une organisation « ordinaire » en maintenant le maximum de réunion au sein du service.

L'épidémie a créé de nombreuses remises en question professionnelle et personnelle chez de nombreux salariés et nous en avons mesuré les effets d'un point de vue des ressources humaines. Les départs ont été en grande majorité liés à « des envies d'ailleurs » ou à des choix personnels quant à la vaccination. Ces départs et embauches successives ont fragilisé l'équilibre d'équipe. L'organisation des réunions précitée n'a pas favorisée le « team building » et l'équipe a aujourd'hui besoin de s'ancrer dans une nouvelle dynamique.

SUIVI DES FICHES CPOM ETABLISSEMENT

Dans le cadre des fiches CPOM 2018-2022, l'axe stratégique 1 porte sur les prestations d'accompagnement des personnes et stipule :

ACTION 1.3.1 : MISE EN PLACE ET ORGANISATION DU DISPOSITIF IME (2018-2022)

- La question d'un dispositif associant l'IME la Côtère et le SESSAD Bellevue peut s'envisager pour une partie des publics accueillis dans les deux établissements, et en particulier pour le public présentant des « TSA » ou présentant une « déficience intellectuelle moyenne » dans le respect des 2 agréments.
Il s'agira de renforcer la collaboration entre l'IME la Côtère et le SESSAD Bellevue afin de fluidifier et d'éviter les ruptures de parcours en adaptant les réponses apportées aux besoins des enfants et aux attentes des familles. La démarche de mise en dispositif s'est achevée en 2021 avec l'accompagnement d'Elodie Arnaud, psychologue au GRAPE Innovations. L'année 2022 a été consacrée à sa mise en œuvre concrète :
- Mutualisation des moyens matériels
- Développement du lien entre les deux établissements en favorisant l'inter-connaissance des équipes et des salariés entre eux
- Connaissance commune des fonctionnements, missions, de nos deux établissements
- Possibilité pour certains jeunes de créer des accompagnements en communs (semaine éducative / groupe enfant IME +SESSAD)
- Partage des locaux lorsque cela est bénéfique
- Création de projet en commun : culturel, d'activités, séjours

De manière concrète, en 2021 un jeune de l'IME a participé tous les mardis à un groupe hebdomadaire proposé par le SESSAD. Ce groupe articulé autour d'objectifs sur l'expérimentation et la découverte de l'environnement répondait pleinement aux besoins d'un jeune du groupe Etoile. La proposition faite à la famille a été très bien reçue et le jeune garçon s'est pleinement investi dans le groupe participant même au mini camp de fin. Un temps de réunions inter équipe a été réalisé et un écrit a été par les professionnels du SESSAD et mis dans médiatteam.

L'année 2021 a été marquée à l'IME par la formation par François Crochon concernant l'accompagnement à la vie affective et intime. La quasi-totalité des professionnels de l'IME étant concernés par la formation, la continuité de l'accueil des jeunes de l'IME a été assurée par 7 professionnelles du SESSAD venues en renfort. Cette mutualisation inédite des moyens s'est faite au bénéfice de l'accompagnement des jeunes.

L'expérience a été positive pour les familles qui ont pu maintenir la présence de leur enfant malgré une organisation différente.

Cette expérience, aussi exceptionnelle soit-elle, ouvre des manières différentes de se rencontrer de collaborer entre les équipes et ouvrent de nouvelles perspectives de projets. Depuis septembre un groupe de jeunes de l'IME réalise le tri des poubelles de couleurs du SESSAD tous les mardis en venant directement récoltés les déchets dans les locaux. Un projet « Culture et santé » à l'échelle du DIME pour l'année 2023 est en cours d'élaboration.

MAINTENANCE – TRAVAUX - AMENAGEMENT

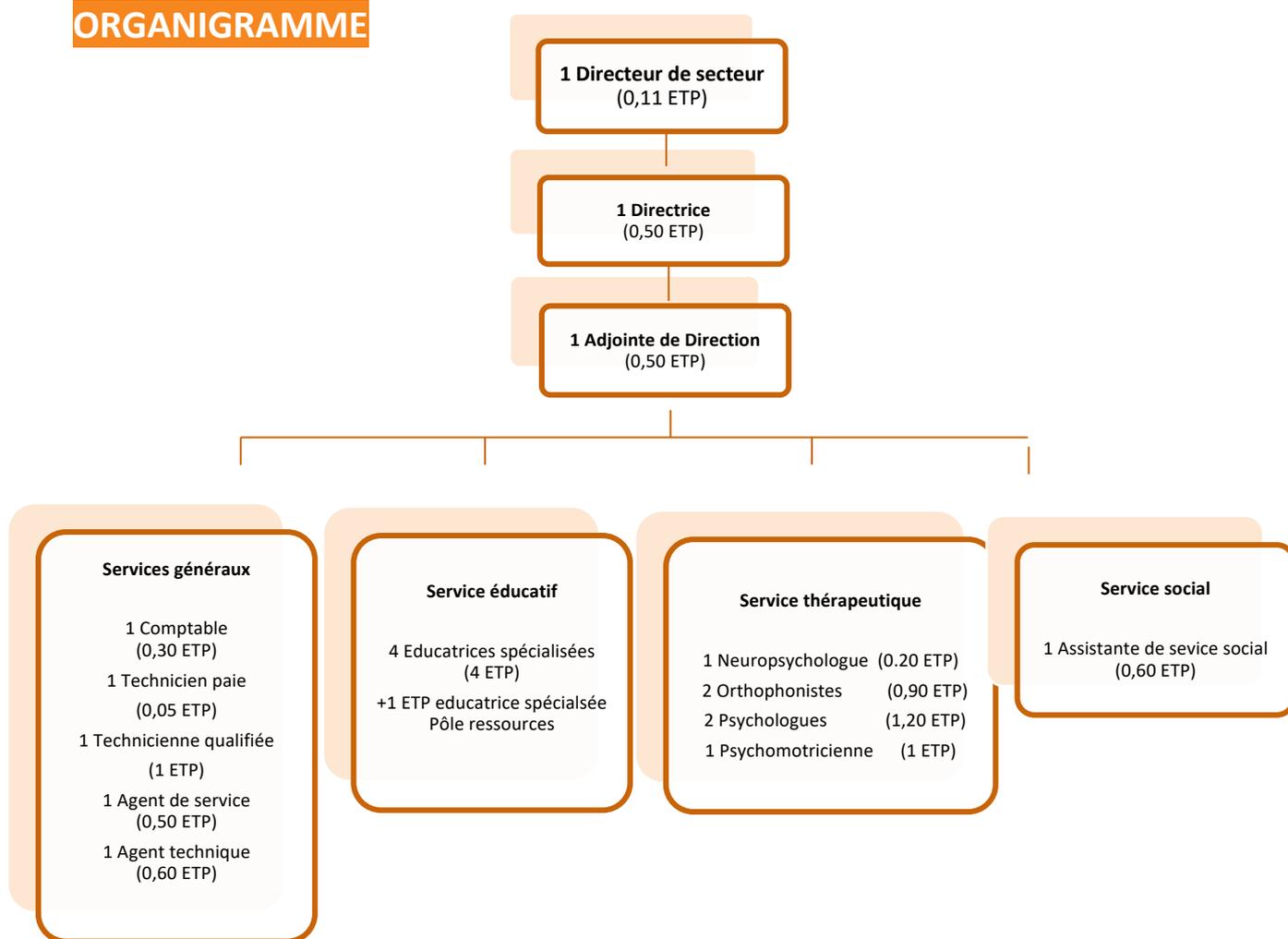
Durant l'année de petits réaménagements et ameublements de certains bureaux ont pu se faire avec de la récupération de matériel et d'achat de mobiliers.

Le bureau occupé par l'assistante de service social a été réorganisé pour accueillir l'éducatrice du pôle Ressources. Après réflexion en équipe de direction, il a paru pertinent que ces professionnelles, amenées à collaborer étroitement, partagent le même espace de travail.

La cuisine a été ré-agencée avec l'installation d'un lave-vaisselle, donné par L'IME. Ce réaménagement très attendu est un apport de confort au quotidien pour l'équipe.

RESSOURCES HUMAINES

ORGANIGRAMME



ARRIVEES / DEPARTS

Nom / Prénom du salarié	Fonction	Mouvement	Date
O. G.	Psychomotricienne	Départ	25/10/2021
B. G.	Psychologue	Fin de CDD	30/06/2021
J. C.	Éducatrice Spécialisée	Embauche en CDI	26/04/2021
S. P.	Éducatrice Spécialisée	Embauche en CDI	01/06/2021
B. C.	Éducatrice Spécialisée	Départ	22/06/2021
L. M.	Éducatrice spécialisée	Départ	05/06/2021
D. A.	Technicienne qualifiée	Départ	24/09/2021
D. G.	Technicienne qualifiée	Embauche en CDI	08/11/2021
B. C.	Psychomotricienne	Embauche en CDI	08/11/2021
D. M.	Éducatrice spécialisée	Est passée de l'UEEA au Pôle ressources	01/09/2021

En 2021, nous avons eu beaucoup de mouvements dans l'équipe : le départ de deux éducatrices en avril et en juin, de la psychomotricienne en novembre, de la secrétaire en septembre et un congé parental pour une psychologue. Toutes ces personnes ont été remplacées.

AJUSTEMENT DE POSTES

Dans le cadre de la mise en place du Pôle Ressources ;

- Nous avons augmenté le temps de la psychomotricienne de 0,8 à 1 ETP à partir du 8/11/2021.
- Une éducatrice a rejoint l'équipe.

ACTIONS DE FORMATION

Salarié	Intitulé de la formation	Organisme de formation	Date	Lieu	Collective Individuelle Continue
Aude	CAFERUIS	ARAFDES	2021	Lyon 9ème	Individuelle
Tous	Un socle commun pour renforcer la mutualisation des projets	GRAPE INNOVATION	23/01/2021	IME la Côtière	Collective
Tous	Approche du handicap social	AIR	30 et 31/08	IME la Côtière	Collective
Ghyzlanne	Le mouvement dans tous ses états	ETRE EN CORPS	Du 27 au 29/05 et du 17 au 19/06/2021	Grenoble	Individuelle
Laurène	Tuteur référent	Institut St Laurent	07,08/10 04,05/11 02,03/12	Ecully	Individuelle
Alix	Paris-Bilan des Dyscalculies	Dystingo	17 et 18/06	Paris	Individuelle

La formation collective « approche du handicap social » a permis de reprendre après la coupure estivale par du temps d'apports réflexifs, bienvenus.

PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2022

Lors du dernier rapport d'activité nous avons mis en perspective la nécessité de travailler sur la liste d'attente en trouvant une modalité pertinente et satisfaisante. Le pôle Ressource est né en septembre et nous pourrions d'ores et déjà faire un premier bilan intermédiaire en juillet puis lors du prochain rapport d'activité.

Cette dynamique de projet portée par l'équipe de direction et par l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire, témoigne d'une volonté partagée de continuer à développer de nouvelles réponses quant aux modalités d'accompagnement. L'année 2022 sera l'occasion de tirer un premier bilan du pôle et d'en évaluer les forces et les points d'amélioration.

En parallèle, la réécriture du projet de dispositif donnera le cap de notre année. En déroulant une méthodologie de travail débutant avec l'évaluation interne, nous créerons les espaces d'évaluation et d'échanges avant de projeter les grandes lignes du prochain projet. En lien avec cette réécriture, l'équipe s'interroge sur la modalité des PIA. L'équipe de direction se saisit de cette interrogation et l'année 2022 permettra un remaniement important de l'organisation des synthèses et PIA.

Les temps de travail partagés avec l'IME viendront ponctués le parcours et permettront alors de continuer à renforcer les valeurs et le socle commun.

La création d'un projet culture et santé de DIME est une perspective portée et incarnée par l'équipe de direction.

L'organisation sera facilitée par des temps de travail repérés et balisés afin de rendre simple l'élaboration de ce projet malgré les nombreuses contraintes qui vont jaloner les étapes d'un tel projet.

CONCLUSION

L'année 2021, à la suite de l'année 2020, restera particulière, comme une année encore de nécessaires adaptations pour chacun. Au sein du service, il a fallu encore construire de nouvelles modalités de travail, de réajuster nos objectifs et de nous adapter aux besoins des enfants et des familles. Cette période fut une expérience mobilisant beaucoup d'énergie, qui a remis en question un fonctionnement établi et qui a interrogé nos pratiques.

L'expérimentation du pôle ressource est né de cette volonté de développer de nouvelles modalités et de faire évoluer les pratiques et habitudes.

Malgré une réponse spécifique, adaptée et une dynamique innovante, nous repérons que notre action touche des limites avec une demande toujours plus croissante. Les écoles sont sous pression et accueillent toujours plus d'enfants avec des besoins particuliers qui sont soit sur liste d'attente du SESSAD soit sans aucun accompagnement spécifique rendant le quotidien scolaire particulièrement complexe.

Cette réalité peut amener une forme de tension entre les attentes des écoles et notre capacité à répondre aux besoins. Sous l'effet des politiques en faveur de l'inclusion, l'école accueille aujourd'hui des enfants aux profils multiples qui nécessitent des aménagements que les enseignants n'ont pas les moyens de mettre en œuvre sans l'appui de partenaire extérieur tel que le SESSAD.

Lors de nos échanges réguliers avec les équipes de l'Éducation Nationale nous faisons le constat commun que les problématiques des enfants sont de plus en plus liées à un environnement familial peu porteur qui se répercute particulièrement dans les apprentissages.

Nous sommes aujourd'hui devant un phénomène qui prend de l'ampleur et qui pose la question de la prévention et de l'accompagnement des familles concernant le développement de l'enfant.

Si une réelle réforme des politiques de la famille et de l'éducation doit être portée massivement, le SESSAD à l'échelle de son territoire peut s'inscrire dans cette démarche de prévention auprès de partenaires de proximité.